

---

**TITRE DU PROJET** Les activités de pleine nature au service de la biodiversité du Parc National d'Ifrane

---

**LIBELLE COURT DU PROJET** Ifrane, destination Nature

---

**PAYS / REGION** MAROC

---

**INSTITUTION(S) MEMBRE(S)  
SOUTIEN DU PROJET** Agence Française de Développement

---

**DATE D'IDENTIFICATION** Novembre 2020

---

**DOMAINE D'APPLICATION** Biodiversité

---

**THEMATIQUE PRIORITAIRE** Protection et valorisation de la biodiversité

---

**MONTANT DU PROJET** 7 675 000 €

---

**CO-FINANCIERS** Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc

---

**CONTRIBUTION DU FFEM** 1 800 000 €

---

**BENEFICIAIRE** Royaume du Maroc

---

**BENEFICIAIRE FINAL** Population des villages et douars dans et autour du Parc National d'Ifrane

---

**DEMARRAGE DU PROJET** Début 2022

---

**DUREE DU PROJET** 5 ans

---

# RÉSUMÉ

## EXÉCUTIF

### Contexte et Enjeux

Le Parc National d'Ifrane (PNI) bénéficie d'un des paysages parmi les plus remarquables du Royaume du Maroc. Il concentre les Cédraies de l'Atlas, des écosystèmes d'importance mondiale ; plus de 24 000 espèces animales et un taux d'endémisme global de 11% pour la faune, taux presque sans égal dans toute l'écorégion méditerranéenne. Plusieurs activités coexistent dans le PNI, telles que les activités agricoles et d'élevage, l'exploitation du bois, et l'activité touristique. Néanmoins, les différentes pressions qui affectent le patrimoine naturel du Parc National d'Ifrane (surexploitation anthropique, surpâturage ovin, délits forestiers, tourisme de masse, changement climatique) appellent à la mise en place d'actions pour préserver et valoriser ses écosystèmes.

Le PNI a ainsi été sélectionné comme lieu d'expérimentation pour mettre en œuvre la stratégie Forêts du Maroc 2020-2030 visant à valoriser les parcs nationaux par un tourisme responsable et des activités de pleine nature. Le projet s'inscrit dans un contexte législatif et institutionnel favorable à la préservation et à la valorisation de la biodiversité au Maroc, par l'adoption récente de la Stratégie Forêts du Maroc 2020-2030 ; et de lois, avec notamment l'approbation du décret d'application pour les aires protégées, et la création de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF).

Face à un tourisme de masse concentré sur les lieux emblématiques du parc, les enjeux du projet concernent la valorisation et la conservation durable de la biodiversité du Parc National à travers le développement des activités de pleine nature de façon extensive, maîtrisée, avec les communautés locales, et en cohérence avec la richesse du patrimoine naturel et sa sensibilité. Les sports de nature constituent une opportunité pour le développement local, la correction des inégalités territoriales et un vecteur de promotion sociale en particulier pour les jeunes et les femmes.

La contribution du FFEM à ce projet s'inscrit en continuité avec les projets de l'AFD et du FFEM dans la Province d'Ifrane entre 2003 et 2010. Le projet s'aligne en particulier avec la démarche de Prêt de Politique Publique (PrPP) au gouvernement Marocain, dont l'objectif est d'accompagner une gestion durable des forêts et des parcs nationaux du Maroc.

### Objectifs

Le projet vise à contribuer à la conservation de la biodiversité des parcs nationaux, à la valorisation et au renforcement de la résilience de leurs territoires par le développement cohérent et intégré d'activités de pleine nature, filière d'activités « bas carbone ». L'objectif global est de développer, au sein du Parc National d'Ifrane, une stratégie d'écotourisme ancrée et consommant localement, afin de renforcer le financement de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles et profiter aux populations locales. Le projet doit aussi servir de modèle répliquable pour les autres Parcs Nationaux au Maroc.

Le projet vise 3 objectifs spécifiques :

- OS1 : Restaurer et conserver les paysages et la biodiversité du PNI et assurer le financement pérenne de la conservation.
- OS2 : Organiser le développement des activités de pleine nature en collaboration avec les populations locales pour permettre la découverte du patrimoine naturel et culturel du Parc National d'Ifrane.
- OS3 : Faire des activités de pleine nature un levier de développement local, d'intégration et de promotion sociale des zones défavorisées de montagne

### Contenu du Programme

Le projet est organisé autour de trois composantes :

- **Composante 1** : *Initier un cercle vertueux pour la conservation des écosystèmes, des habitats, la réintroduction des espèces disparues et leur protection grâce à la dynamique des activités de pleine nature, source de financement pour la conservation*

- **Composante 2** : *Organiser et développer dans le Parc National d'Ifrane en concertation avec les parcs nationaux français, des pratiques responsables et durables des activités de pleine nature et assurer la mise en réseau des parcs nationaux du Maroc*
- **Composante 3** : *Faire des sports de nature un levier d'intégration et de promotion sociale des zones défavorisées de montagne.*

### **Montage institutionnel**

La maîtrise d'ouvrage technique du programme sera exercée par l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) sur l'entièreté du projet.

La convention de financement sera signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc (MEF), qui sera donc le bénéficiaire du financement et maître d'ouvrage du projet, et l'AFD, représentant le FFEM. Dans la convention sera mentionné que la maîtrise d'ouvrage technique du projet est confiée au DEF (puis à l'ANEF qui se substituera au DEF quand elle sera en place sur le plan administratif et budgétaire).

Le programme sera piloté par la Direction centrale de la lutte contre la désertification et de la protection de la nature (en attendant la création de la future Société des Parcs Nationaux) et la Direction régionale en charge de la gestion du PNI (Direction Régionale des Eaux et Forêts – DREF- du Moyen Atlas à Meknès et Direction du PNI, placée sous la responsabilité de la DREF). La coordination, la mise en œuvre et la gestion du projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), qui sera appuyée et soutenue par une équipe multidisciplinaire d'Assistance Technique (AT).

### **Durée et Coûts**

Le projet aura une durée de 5 ans (2022-2026), pour un budget total de 7 675 000 EUR, co-financé par le Royaume du Maroc et le FFEM. Le financement du FFEM s'élève à 1 800 000 EUR (23% du budget total) et le financement du Royaume du Maroc à 5 875 000 EUR (77% du budget total).

### **Suivi-Evaluation et Communication**

Un système de suivi-évaluation sera mis en place afin d'évaluer les réalisations, résultats et impacts du projet. La trentaine d'indicateurs proposés dans le cadre logique sera affinée lors de l'élaboration du système de suivi-évaluation.

### **Justification pour le FFEM, caractère innovant et démonstratif du projet**

Le projet contribue au développement local, économique et social du pays, en accompagnant la mise en place d'une démarche de gouvernance et de gestion du PNI plus participative, grâce à l'implication des populations riveraines. Par la structuration d'un tourisme extensif, à faible impact dans le parc, centré sur les sports de nature, le projet constituera un levier économique pour l'emploi, la promotion sociale, et le renforcement des capacités des acteurs. Le projet est également pertinent au regard des engagements internationaux pris par le Maroc et la France et le plan d'action du FFEM.

Ce projet comporte plusieurs innovations, en tant que premier projet au Maroc qui fait le lien entre les vertus du développement du sport au travers des activités de pleine nature et la conservation/gestion/valorisation des parcs nationaux dans des zones de montagne, tout en proposant des solutions pérennes de financement de cette conservation de la biodiversité. Avec un potentiel de répliquabilité fort dans d'autres Parcs Nationaux du Maroc, tant sur le plan des outils méthodologiques que sur le mécanisme de financement alternatif pour la conservation de la biodiversité, ce projet pilote préparera une évolution à plus long terme des parcs nationaux. Enfin, le projet profitera directement aux communautés du territoire du PNI en offrant une diversification d'activités complémentaires aux activités traditionnelles.